

**Informations complémentaires :**

**Direction de l'Action Economique  
Conseil Régional Nord-Pas de Calais  
Service Création d'Activités et Développement des Territoires (SCADT)  
Tél. : 03 28 82 75 67 – [www.nordpasdecalais.fr](http://www.nordpasdecalais.fr)**

**Les partenaires du Plan Régional de Développement  
de l'Economie Sociale et Solidaire :**

**Etat - Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation  
Professionnelle du Nord-Pas de Calais (DRTEFP)  
Tél. : 03 20 96 48 60  
[www.npdc.travail.gouv.fr](http://www.npdc.travail.gouv.fr)**

**Etat - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS)  
Tél. : 03 20 62 66 00  
[www.nord-pas-de-calais.sante.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.sante.gouv.fr)**

**Conseil Général du Nord  
Direction Action Economique  
Tél. : 03 59 73 59 59  
[www.cg59.fr](http://www.cg59.fr)**

**Conseil Général du Pas-de-Calais  
Tél. : 03 21 21 62 62  
[www.pasdecalais.fr](http://www.pasdecalais.fr)**

**Caisse des Dépôts  
Direction régionale de Lille  
Tél. : 03 20 14 19 99  
[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)**

**Région Nord-Pas de Calais**

151 Avenue du Président Hoover - 59555 Lille cedex  
Tél. : +33 (0)3 28 82 82 82 - Fax. : +33 (0)3 28 82 82 83 - [www.nordpasdecalais.fr](http://www.nordpasdecalais.fr)

Edité par la Région Nord-Pas de Calais - Direction de la Communication - Juin 2009 - Crédits photographiques : D. Bokalo, J.L. Cornu / Région Nord-Pas de Calais, CRESS, CC Cœur d'Ostrevent - Imprimé sur papier recyclé



# La Région Nord-Pas de Calais et l'Economie Sociale et Solidaire



RÉGION  
Nord-Pas de Calais

# Edito

L'Économie Sociale et Solidaire se fonde sur l'égalité et le partage, la solidarité et l'autonomie, le respect de l'homme et de l'environnement.

Ces valeurs sont plus que jamais d'actualité, dans un monde où la course au profit montre ses limites, où l'individualisme domine, où la précarité progresse, creusant toujours plus le fossé des inégalités.

Derrière chaque initiative de l'Économie Sociale et Solidaire, ce sont des hommes et des femmes, réunis autour d'un projet auquel ils adhèrent. C'est aussi beaucoup d'innovation, de savoir-faire et de travail. Les activités créées sont utiles, innovantes et porteuses de sens ; elles sont aussi créatrices d'emplois (de qualité et non délocalisables) ; elles développent l'échange, l'ouverture et le lien social.

Associations, coopératives, mutuelles, ... les acteurs de l'ESS nous montrent chaque jour que solidarité et économie ne sont pas incompatibles. Au contraire !

Nous sommes déterminés à agir à leur côté, à travers la politique régionale présentée dans ce document.

Bonne lecture à tous !

Daniel PERCHERON  
Sénateur du Pas-de-Calais  
Président  
du Conseil régional  
Nord-Pas de Calais



Ginette DHENIN-VERBRUGGHE  
Vice-Présidente  
du Conseil régional  
Relations internationales,  
Partenariats associatifs,  
Économie solidaire



## Entreprendre autrement, placer l'Homme au cœur du projet...

L'Économie Sociale et Solidaire, c'est une manière différente d'aborder l'économie, en associant des principes de production et d'échanges à des principes de solidarité entre les individus.

Elle repose sur des valeurs telles la gestion démocratique, l'égalité des membres, la primauté du projet sur le capital ou encore la responsabilité sociale.

Elle s'organise autour de différents types de structures (associations, coopératives, mutuelles...).

## Un secteur économique à part entière

Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire représentent **plus de 25 800 établissements**, soit **14 % de l'ensemble des structures régionales et plus de 11 % des emplois salariés** en région Nord-Pas de Calais<sup>1</sup>.

Elles développent des activités innovantes à forte utilité sociale répondant aux évolutions et aux nouveaux besoins de notre société.

## Des objectifs multiples

- Diffuser et promouvoir les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire
- Aider le secteur à se structurer par le soutien aux stratégies de développement local et aux initiatives sur les territoires
- Soutenir la création d'activités répondant aux valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire
- Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en grande difficulté par la finalité sociale des établissements du secteur et en générant des emplois pérennes et de qualité.

Partie intégrante du Schéma Régional de Développement Économique<sup>2</sup>, l'Économie Sociale et Solidaire a toute sa place dans les débats économiques régionaux et constitue un véritable levier d'action publique au service des territoires.

1. Source : Profils INSEE n°92 - Octobre 2008  
2. Pour plus d'informations, <http://www.srde.nordpasdecalais.fr>

## Les dates clés de l'intervention de la Région

**1996**

Soutien des initiatives à caractère économique dans le secteur des services de proximité grâce à la politique « Nouveaux Emplois Nouveaux Services » - plus de 1500 emplois créés entre 1996 et 2006

**2003**

Signature du Plan Régional de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (PRDESS) dans le cadre du Contrat de Plan 2000-2006

**2005**

Reconnaissance de l'Economie Sociale et Solidaire - partie intégrante du Schéma Régional de Développement Economique - comme un secteur économique à part entière

**2008**

Rénovation des dispositifs de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire dans le cadre de la Conférence Permanente du Schéma Régional de Développement Economique

**2009**

Renouvellement du partenariat entre la Région, l'Etat, le Conseil Général du Nord, le Conseil Général du Pas-de-Calais et la Caisse des Dépôts



## Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire

### Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire et animation régionale

La Région soutient l'Assemblée Permanente de l'Economie Sociale et Solidaire (APES) et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) afin de :

- Mener des actions de sensibilisation à destination des territoires et du grand public
- Mettre en réseau les acteurs
- Assurer la promotion du secteur, ses valeurs et ses pratiques innovantes
- Capitaliser sur les bonnes pratiques et assurer la diffusion des connaissances
- Accompagner les territoires souhaitant mettre en place des actions dans ce domaine

## Soutenir les initiatives locales à l'échelle des territoires

### Promouvoir une Région solidaire et attentive à l'équilibre des territoires

La solidarité est un élément fondamental de la politique économique du Conseil Régional. Elle est au cœur du Schéma Régional de Développement Economique qui veille à un développement équilibré de tous les territoires et place l'homme au centre des priorités.

Déclinaison territoriale du Schéma Régional de Développement Economique, le Plan Local de Développement Economique constitue un point de rencontre entre les priorités économiques locales et régionales.

Chaque Plan Local de Développement Economique, plan d'action qui mobilise et fédère l'ensemble des acteurs du territoire, intègre un volet Economie Sociale et Solidaire.

La Région soutient les initiatives locales en matière d'Economie Sociale et Solidaire afin de garantir le développement d'une offre de services répondant aux besoins des habitants et aux enjeux du territoire.

### En pratique :

Chaque territoire se dote, pour trois ans, d'un plan d'actions en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire visant à :

- L'animation locale
- La mise en cohérence et la mutualisation des ressources
- L'accompagnement de porteurs de projets



### Quelques illustrations :

- Petits déjeuners thématiques (finances solidaires, commerce équitable, groupement d'employeurs...)
- Participation des acteurs de l'ESS au Salon Créer
- Organisation du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire partout en région



# Création et développement d'activités

## Un soutien à chaque étape de votre projet

La Région soutient un réseau d'acteurs qui accompagnent les porteurs dans la réalisation de leur projet.

Ceux-ci peuvent ainsi créer une activité répondant aux valeurs de l'ESS, et dotée d'une stratégie de développement économique, sociale et solidaire.

La Région, en lien avec ses partenaires institutionnels, contribue également à plusieurs dispositifs.

## Les différentes étapes :

**1** Conception et montage d'une nouvelle activité

**2** Démarrage de l'activité

**3** Développement et pérennisation de l'activité



## ÉTAPE 1

### Soutenir la conception et le montage d'une nouvelle activité

#### • Accompagnement et suivi à la création d'activité

Aide technique et méthodologique à la mise en œuvre d'un projet d'économie sociale et solidaire (définition, démarrage, création, suivi...).

#### CONTACT :

Service Création d'Activités et Développement des Territoires - Direction de l'Action Economique - CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS DE CALAIS  
Tél. : 03 28 82 75 67  
<http://www.economie.nordpasdecalais.fr>

#### • Dispositif Micro-Projets Associatifs (MPA)

Aide au montage de projets locaux d'associations, d'entreprises à but non lucratif, de coopératives pour engager de nouvelles activités économiques en faveur de l'emploi. Avec le soutien du FSE\*.

#### CONTACT :

CELLULE MPA - URIOPSS  
Tél. : 03 20 87 61 60  
Mail : [mpasecretariat@uriopss-npdc.asso.fr](mailto:mpasecretariat@uriopss-npdc.asso.fr)  
<http://www.microprojetsnpdc.org>

#### • Fonds d'Investissement du Développement de l'Entrepreneuriat Social et Solidaire (FIDESS)

Aide à la création de nouvelles activités et à l'émergence de nouveaux entrepreneurs sociaux et solidaires, parrainés par une entreprise ou une « structure porteuse », à travers le financement d'une étude action de 6 à 9 mois.

#### CONTACT :

• Pour le Nord : NORD ACTIF  
Tél. : 03 20 745 740  
Mail : [contact@nordactif.org](mailto:contact@nordactif.org)  
<http://www.nordactif.org>

• Pour le Pas-de-Calais : INSERACTION 62  
Tél. : 03 21 42 68 44  
Mail : [contact@inseraction62.org](mailto:contact@inseraction62.org)  
<http://www.inseraction62.org>



\*Le MPA est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Nord-Pas de Calais avec le Fonds social européen.



## ÉTAPE 2

### Soutenir le démarrage de l'activité

#### • Contrat de création

Soutien apporté à un projet de création d'activités par un appui au programme d'investissement et d'emplois de la structure.

#### CONTACT :

Service Création d'Activités et Développement des Territoires - Direction de l'Action Economique - CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS DE CALAIS  
Tél. : 03 28 82 75 67  
<http://www.economie.nordpasdecalais.fr>

#### • Apports en capital, fonds propres et avances remboursables de France Active

Renforcement des fonds propres des structures de l'Economie Sociale et Solidaire développant un projet d'utilité sociale et des activités économiques créatrices d'emplois.

#### CONTACT :

• Pour le Nord : NORD ACTIF  
Tél. : 03 20 745 740  
Mail : [contact@nordactif.org](mailto:contact@nordactif.org)  
<http://www.nordactif.org>

• Pour le Pas-de-Calais : INSERACTION 62  
Tél. : 03 21 42 68 44  
Mail : [contact@inseraction62.org](mailto:contact@inseraction62.org)  
<http://www.inseraction62.org>

#### • Participation au capital de la structure

Prise de participation minoritaire en capital et en compte courant par des sociétés de capital risque solidaire, accompagnement et suivi post création.

#### CONTACT :

• ASSOCIATION DES CIGALES  
Mail : [contact@cigales-npdc.org](mailto:contact@cigales-npdc.org)  
Tél. : 03 20 54 09 51  
[www.cigales-npdc.org](http://www.cigales-npdc.org)

• AUTONOMIE ET SOLIDARITÉ  
Tél. : 03 20 14 30 62  
Mail : [info@autonomieetsolidarite.fr](mailto:info@autonomieetsolidarite.fr)  
[www.autonomieetsolidarite.fr](http://www.autonomieetsolidarite.fr)

#### • Prêts amortissables et avances remboursables de la Caisse Solidaire

Soutien de projets régionaux d'entreprises ou d'associations, créateurs d'emplois et porteurs d'une finalité sociale, environnementale ou culturelle.

#### CONTACT :

CAISSE SOLIDAIRE NORD-PAS DE CALAIS  
Mail : [contact@caisse-solidaire.fr](mailto:contact@caisse-solidaire.fr)  
Tél. : 03 20 81 99 70  
[www.caisse-solidaire.fr](http://www.caisse-solidaire.fr)

## ÉTAPE 3

### Soutien au développement et à la pérennisation de l'activité

#### • Contrat d'Appui au Développement de l'ESS

Soutien apporté à un projet de développement d'activités par un appui au programme d'investissement et d'emplois de la structure.

#### CONTACT :

Service Création d'Activités et Développement des Territoires - Direction de l'Action Economique - CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS DE CALAIS  
Tél. : 03 28 82 75 67  
<http://www.economie.nordpasdecalais.fr>

#### • Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Accompagnement des structures d'utilité sociale dans la consolidation et la pérennisation de leurs activités par l'intervention d'un consultant.

#### CONTACT :

C2RA  
Tél. : 03 20 06 34 09  
Mail : [cressnpdc@nordnet.fr](mailto:cressnpdc@nordnet.fr)  
[www.cressnpdc.org](http://www.cressnpdc.org)

